

## **L'Intercommunalité Paris Est Marne&Bois se mobilise pour défendre la présence du service public postal**

Les services de La Poste procèdent actuellement à des consultations préalables au futur contrat de présence postale. Les premières tendances de cette démarche amènent à craindre une future désorganisation, accentuée dans la distribution du courrier, en raison du regroupement de centres de tri, ainsi que des fermetures nombreuses de bureaux de postes dans plusieurs communes.

C'est pourquoi les 13 villes du Territoire Paris Est Marne&Bois s'opposent à ce projet et réclament avant tout un diagnostic objectif ainsi qu'une démarche participative afin de consulter les citoyens. En effet, ces choix confirment la dégradation des services postaux aux habitants et aux entreprises de l'ensemble des villes du Territoire, tout autant que sur les conditions de travail des postiers. De plus, cette orientation ne prend pas en compte l'accroissement démographique et l'implantation de nouvelles entreprises dans les années à venir notamment avec les nombreuses opérations d'aménagement, dont l'opération Charenton-Bercy.

De plus, la Direction Exécutive Ile-de-France-Est de La Poste vient d'informer Hervé GICQUEL, Maire de Charenton-le-Pont et Conseiller Départemental du Val-de-Marne, de sa volonté de réorganiser la distribution du courrier de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice à partir de juin 2020 : Ainsi, les personnels facteurs des deux communes, basés dans le bureau charentonnais, seraient amenés à débiter et finir leurs tournées de distribution du courrier depuis un site de Maisons-Alfort ou d'Ivry-sur-Seine ; et le Groupe La Poste souhaite également délocaliser le "carré entreprises" ainsi que les boîtes aux lettres d'entrepreneurs locaux sur leur site d'Ivry-sur Seine.

La réorganisation des services postaux proposée aura assurément un impact négatif pour les Charentonnais, ainsi que l'ensemble des villes du Territoire. Les Élus ont multiplié les interventions au cours des dernières semaines, auprès de la direction de La Poste et notamment Yannick IMBERT, directeur des affaires territoriales et publiques de ce groupe, pour confirmer leur opposition à ce projet.

En raison de leur attachement aux services publics de proximité et notamment de la Poste, les Élus du Conseil de Territoire contestent cette stratégie de recul des services publics.

### **CONTACTS PRESSE :**

Paris Est Marne&Bois

Prescilia CABROLIER : + 33 1 84 23 74 69 / [prescilia.cabrolier@pemb.fr](mailto:prescilia.cabrolier@pemb.fr)

Lola PODEVYN : + 33 1 84 23 74 78 / [lola.podevyn@pemb.fr](mailto:lola.podevyn@pemb.fr)